

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

À partir de janvier 2019, votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite, Pôle emploi...) procédera directement à la retenue de l'impôt chaque mois. Cette retenue sera calculée en appliquant votre taux pour le foyer (ou taux individualisé si vous avez opté pour ce dernier) à votre revenu net imposable mensuel (salaire, retraite, allocation chômage...).

Détail des revenus	Déclar. 1	Total
Total des salaires et assimilés (2)	7480	
Déduction 10% ou frais réels	748	
Salaires, pensions, rentes nets	6732	
Revenu brut global		6732
Revenu imposable		6732
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)		0
Impôt sur le revenu net avant corrections		0
Montant net de votre imposition		0

IMPÔT NET

Total de l'impôt sur le revenu net	0
------------------------------------	---

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence (25)	6732
---------------------------------	------

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les actions que vous avez pu réaliser sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) depuis le 16/07/2018.

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer	0,008
--------------------	-------

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUELLES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C		1							1,50